

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### DEMENTI SUR UNE SUPPOSEE CAMPAGNE DE RECRUTEMENT

Depuis quelques jours, des individus mal intentionnés diffusent à travers les réseaux sociaux de prétendues annonces faisant état de divers besoins de recrutement à Comilog.

La Comilog tient à préciser que ces offres d'emploi n'émanent pas d'elle et relève d'une tentative d'arnaque. En conséquence, l'entreprise décline toute responsabilité à cet égard.

La Comilog condamne avec la plus grande fermeté cet acte frauduleux. Elle se réserve le droit d'engager des poursuites judiciaires à l'encontre des auteurs et complices des actes et messages de nature à porter atteinte à l'image de marque de l'entreprise.

Nous rappelons, à toute fins utiles, que la Comilog dispose de canaux officiels pour la publication des avis de recrutement, à savoir:

- **Son site web** (<https://comilog.eramet.com/>)
- **Sa page Facebook** (<https://www.facebook.com/comilogSA>)
- **Son profil LinkedIn** (<https://www.linkedin.com/company/comilog/>) et
- **La presse.**

Par conséquent, toute personne désireuse d'intégrer les effectifs de la Comilog est invitée à consulter régulièrement les offres d'emploi via les sources de diffusion susmentionnées.

**Contact Presse :**

[communication@eramet-comilog.com](mailto:communication@eramet-comilog.com)

<https://comilog.eramet.com>